

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIRAZEIL  
DU MERCREDI 18 JANVIER 2017**

Nombre de conseillers : 19  
En exercice : 19  
Présents : 10  
Absents : 06  
Pouvoir : 03

L'an deux mille dix sept  
Le dix-huit janvier,

le Conseil municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COURREGELONGUE Christophe, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 11 janvier 2017

Mme ZOIA a été désignée comme secrétaire de séance.

PRESENTS : M. COURREGELONGUE, Mme DELRIEU-GILLET, M. PAULAY, Mme MARTINETTI-BRICE, MM. PIRA, LEBEDINSKY, Mmes ZOIA, VALENTI, RATINAUD, MM. LATASTE, MM POLETTTO.

POUVOIRS : Mme SCAFFINI à Mme MARTINETTI-BRICE - Mme VAYSSIERE à M. PAULAY – M. GILLES à M. LEBEDINSKY

ABSENTS EXCUSES : Mmes, PINASSEAU, VALENTIN - MM. JUIN, MENIER, TREZEGUET.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente.

M. Le Maire rappelle l'importance de la période qui débute avec la préparation du budget. Il fait un point sur la cérémonie des vœux à la population du samedi 14 janvier 2017 suivi par un public nombreux. (Un axe d'amélioration est proposé : la préparation des tables en amont afin que la population puisse poser les plats à partager).

**1. Point le projet « Cœur de Bourg ».**

M. le Maire le Maire (lié au propriétaire actuel) doit quitter la salle.

M. PIRA, adjoint délégué, expose un compte rendu de la réunion qui a eu lieu le mardi 09 décembre 2016 (avec les maîtres d'œuvre : Vanessa Leydier Paysagiste DPLG / Faustine Barot Architecte DPLG Urbaniste et Yannick Le Moal AC2i).

Il présente le plan de la zone proposée et met en avant les recommandations des maîtres d'œuvre (éviter les raquettes de contournements, nécessaire gestion des eaux pluviales ...).

M. POLETTTO demande des compléments d'information sur les raquettes de contournement.

M. PAULAY explique, qu'au vu du SCOT, il faut éviter les raquettes pour ne pas que le projet soit révoqué.

M. PIRA détaille le nombre de lots proposés : 1<sup>ère</sup> phase : des maisons individuelles avec des terrains de tailles diverses, et en 2<sup>ème</sup> phase : des maisons individuelles et un regroupement de maisons mitoyennes pour du logement social (logements en R+1 comme les Résidences Monplaisir).

La question du coût de l'opération se pose. L'estimation finale de totalité des travaux proposée est de 55 euros le m<sup>2</sup>. C'est trop élevé pour l'ensemble des élus. Il a été demandé aux maîtres d'œuvre de revoir le plan et les chiffres.

## **2. Modification de l'Agenda d'accessibilité des bâtiments communaux.**

M. Le Maire explique que suite au Conseil municipal du 11 juillet 2016, la préfecture a émis un avis négatif à la demande d'étalement des travaux sur une période de 3ans supplémentaire.

M. le Maire expose au Conseil Municipal la nouvelle proposition d'agenda d'accessibilité des établissements communaux recevant du public. Ce nouveau calendrier est sur une période de 6 ans. Le montant total des travaux est évalué à 184 700 euros. Il explique que l'ascenseur de la mairie a été sorti du calendrier au vu du projet de déplacement de la Bibliothèque. En effet, les séances et les manifestations ouvertes au public pourront être déplacées dans ce bâtiment.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

## **3. Ouverture de l'enquête publique pour les chemins ruraux aux lieudits «Pagau» et «Lagazelle»**

Monsieur LEBEDINSKY explique que les chemins ruraux situés aux lieudits «Pagau» et «Lagazelle» ne sont plus affectés à l'usage du public. Il n'a pas lieu de les utiliser, et c'est une charge pour la collectivité. Il précise que cette situation est ancienne avec des transferts de propriété qui doivent être régularisés à Pagau.

L'aliénation partielle de ces fragments de chemins ruraux apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, il convient de procéder au lancement de l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

Il explique que le commissaire enquêteur est M. MARTET Daniel.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le lancement de l'enquête publique

## **4. Présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement de la commune.**

M. Le Maire explique que suite à la demande de VGA pour avoir les fonds de concours, il est nécessaire de réaliser un Plan Pluriannuel D'investissement. Ce plan permettra à la commune de se projeter sur plusieurs années. Il explique qu'il doit être construit et réfléchi ensemble.

M. Le Maire propose à la commission de se réunir pour travailler ce PPI.

## **5. Point sur la Licence IV des « Charmilles ».**

M. Le Maire explique que M. Blanchard, propriétaire de cette Licence IV, ne peut pas l'exploiter à la pizzeria Crazy Food dans le Bourg en raison de la proximité de l'école. Il souhaite la transférer sur une autre commune. L'avis du Maire est demandé par les services de la Préfecture. M. le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal.

M. le Maire rappelle l'impossibilité de ce transfert. Aucun autre restaurateur n'est intéressé.

Le conseil municipal à l'unanimité ne s'oppose pas à ce transfert.

## **6. Changement de grade des ATSEM : Ouverture de deux postes ATSEM Principal 2<sup>ème</sup> classe.**

Monsieur le Maire rappelle qu'au précédent Conseil municipal avait été exposé les demandes de changement de grade des ATSEM. Il explique que suite au reclassement des carrières 2017, les deux ATSEM 1<sup>ère</sup> classe passeront ATSEM Principal de 2<sup>ème</sup> Classe. Le Conseil municipal soutient cette évolution de carrière.

## **7. Point PLU**

### **- Point d'étape sur la révision.**

M.PIRA explique l'importance de l'accès aux bornes incendie. Les piscines peuvent rentrer dans le comptage des points / bornes incendies.

Le travail pour la prochaine réunion est de référencer le petit patrimoine, lavoir, fontaine, calvaire, four et éventuellement les séchoirs sur la commune.

### **-Amendement « Dupont ».**

Monsieur le Maire expose le compte rendu de la dernière commission municipale du PLU. Cependant, il explique que suite à une réunion avec la Sous-Préfecture, l'entreprise Georgelin risque d'avoir de nouveaux projets. Pour anticiper cette évolution dans le PLU, il serait nécessaire de permettre les constructions dans la zone des 75 mètres de la RD 933 grâce à l'amendement DUPONT. Cela éviterait une révision du PLU comme en 2013.

Il précise que cet amendement est compris dans la tranche conditionnelle du marché.

## **8. Décision modificative : Transfert de Crédit au chapitre 65**

*Monsieur PIRA, adjoint délégué, explique qu'il est nécessaire de réaliser une DM pour clôturer l'exercice 2016.*

### **CREDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
65	6553				SERVICE D'INCENDIE	750,00
65	657341				Communes membres du GFP	1 950,00
65	65548				Autres contributions	6 500,00
					<b>Total</b>	<b>9 200,00</b>

### **CREDITS A REDUIRE**

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
012	6411				PERSONNEL TITULAIRE	-1 200,00
011	62876				Au GFP de rattachement (VGA TAP AQUAVAL DROIT...	-5 000,00
011	6288				DIVERS SERVICES EXTER.(MARMANDE CONSERVATOIRE...	-2 000,00
66	6615				INTERETS DES C/COURANTS ET DEPOTS CREDITEURS	-1 000,00
					<b>Total</b>	<b>-9 200,00</b>

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

## **9. Travaux en cours**

La VMC a été posée dans la petite salle de réunion derrière la Mairie

La Salle des associations à Meyssan est terminée

Le défibrillateur sera posé prochainement à la salle des Fêtes (passage de l'information et formation des présidents des associations envisagée)

## **10. Question diverses**

***Dossier de demande de subvention*** : M. PAULAY présente le dossier de subvention pour l'année 2017. Il propose de voter les subventions après la demande. Un dossier va être envoyé pour que les associations puissent se positionner sur leur subvention avant le vote du budget. Il est à retourner avant le 03 Mars 2017.

M. PAULAY explique le contenu du dossier comme les Pièces à fournir, RIB, attestations sur l'honneur...

***Syndicat Trec et Gupie*** :

M. le Maire fait le bilan de la réunion à laquelle il a participé le matin pour la commune. Puis l'après-midi, a eu lieu la réunion avec le technicien du Bureau d'étude mandaté par le syndicat. Le Syndicat va hiérarchiser les travaux. Le technicien est à notre disposition si besoin.

***Candidature*** : Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Mme CLARA MARY. Elle fait acte de candidature pour la future bibliothèque. Elle a travaillé en tant que contrat civique à Birac.

***Résidence Monplaisir*** :

Logement G se libère, l'état des lieux se fait jeudi 19 janvier 2017.

Des travaux doivent être faits.

Suite à la commission, une candidature Mme DUTIL (avec 1 enfant) a été retenue.

***Divers*** :

Monsieur le Maire expose la sollicitation de M. le Maire de Marmande pour que la commune soit associée au conseil d'administration du conservatoire de Marmande. La commune donne en effet une aide financière pour les enfants virazeillais. Cette participation de M. le Maire ou d'un représentant semble judicieuse.

Monsieur le Maire expose le courrier de la préfecture autorisant le passage dans les propriétés privées de l'Institut géographie pour récolter des données.

Repas du Rugby aura lieu le 29 janvier 2017 à la Salle des Fêtes.

Vœux de la préfecture : le 20 janvier 20 h 30

Vœux : M. le Maire et les élus du conseil municipal ont reçu de nombreux vœux dont ceux des élèves de CM2 participant à la ronde cycliste départementale.

La séance est levée à 23 h 00.